№ 46. — 1870. CVme ANNEE. Mercredi 8 Juin

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour *Suisse (pour l'étranger*, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf, 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES:
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c.
Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c.
Les annonces se paient comptant ou par remb[t].
Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1870.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés cen. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
4	18,6	9,8	24,8	725,02	—	E	moyen	couv.	Pluie à 11 h. du soir.
5	13,8	8,5	19,4	723,91	0.7	E	faib.	»	Pluie le s. dep. 5 h. Orage violent
6	12,2	7,0	15,3	721,14	8,1	N-E	fort	»	
7	13,9	10,1	19,7	718,25	0,2	N-E	moyen	»	Pluie la nuit.

CHAUMONT.

LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
2,860	4	13,0	8,2	15,6	670,6	—	N-E	moy.	nuag.	
2.870	5	8,5	4,1	12,5	668,6	—	id.	id.	id.	Petite grêle 5-6 h. s. sol blanc.
2,880	6	6,1	3,0	8,0	665,9	7,5	id.	fort	couv.	La grêle n'a pas fait de mal.
2,885	7	7,7	5,4	10,8	663,5	2,0	id.	moyen	id.	Pluie, brouillards m.

Publications municipales

Le conseil municipal rappelle aux propriétaires et aux constructeurs l'art. 99 du Règlement de police pour la municipalité, dont la teneur suit :

« Nul ne pourra construire ou reconstruire, en tout ou en partie, aucun édifice ou clôture, planter des arbres, construire des contre-forts, échoppes ou choses saillantes, le long des routes, chemins, rues ou places publiques, sans en avoir préalablement informé le conseil municipal. »

Neuchâtel, le 3 juin 1870.

Conseil municipal.

Comme dans plusieurs parties du vignoble de la ville les urbecs causent des ravages considérables, le conseil municipal informe les propriétaires de vignes et les vignerons, qu'il sera payé au poste municipal *deux francs* par seizième de pot pour les urbecs, et *un franc* par émine échattelée de feuilles torses.

La cueillette ne pourra se faire dans une vigne qu'avec l'autorisation du propriétaire ou du vigneron. Conseil municipal.

IMMEUBLES A VENDRE.

A VENDRE

Domaine de rapport et d'agrément (55,000 perches environ), à 5 minutes d'Orbe et 30 de Chavornay. Vue des Alpes et source superbe. — S'adr. pour détails à M. le notaire Oguey, à Orbe (H. 204 L).

Vente de deux domaines à Dombresson

Les hoirs de feu M. le pasteur Ladame exposent en vente dans l'hôtel de commune à Dombresson, aux conditions du cahier des charges qui s'y trouve déposé, les deux domaines qu'ils possèdent rière Dombresson et Villiers, avec deux bandes de forêt aux Côtes du Côty.

L'un des domaines situé au Côty se compose de 41 1/2 poses en nature de champs, prés, verger et jardin, avec une maison d'habitation sus-assise et grenier à proximité, et une forêt en bois de sapin de la contenance de 20 poses, le tout en un seul mas contenant en totalité 61 poses et demie. Ce domaine est alimenté d'une fontaine abondante et intarissable.

L'autre domaine situé à Clémesin se compose de 35 et demi poses en nature de jardin, verger, prés et champs, dont 4 poses en forêt de sapin et de hêtre, avec une maison d'habitation sus-assise, grenier à proximité, source d'eau, cuve et abreuvoir.

Ces deux domaines qui se trouvent agréablement situés et dans un excellent état de culture, seront adjugés séparément, avec les deux bandes de forêt du Côty, aux plus offrants et derniers surenchérisseurs, le **lundi 13 juin** courant, dans le dit hôtel, dès les 8 heures du soir.

S'adresser pour voir les domaines à leurs fermiers respectifs, et pour les conditions et autres renseignements à M. A. Comtesse, notaire à Fontaines.

Domaine à vendre.

A vendre le domaine de la **Prise Imer**, communes de Rochefort et de Corcelles, à une lieue de Neuchâtel, contenant 63 poses environ, avec maison de maîtres et de ferme. S'ad. à M. **Alphonse Wavre, notaire**, à Neuchâtel.

Propriété à vendre aux Saars

rière Neuchâtel.

Les hoirs de feu Nicolas Stauffer, à Aarberg, exposeront en vente par voie de minute et d'enchères publiques, en l'étude et par le ministère de F.-A. Jacot, notaire à Neuchâtel, le samedi 18 juin courant, dès les 2 heures de l'après-midi, la propriété qu'ils possèdent aux Saars, rière Neuchâtel, consistant en une maison d'habitation récemment construite, renfermant deux logements en bon état d'entretien, atelier de menuisier, cave, aisances et dépendances, avec jardin et vigne; cette propriété, d'une contenance d'environ 4 ouvriers, est limitée à l'ouest par les hoirs de M. Isaac-Henri Clerc, à l'est par M. L.-Ph. de Pierre; au nord par le terrain dépendant de l'observatoire cantonal, et au sud par la route cantonale.

La magnifique situation de cet immeuble et son bon rapport le recommandent à l'attention des amateurs. La vigne pourra être vendue séparément du reste de la propriété. L'entrée en jouissance est fixée dès la St-Jean prochaine.

Pour visiter l'immeuble et prendre connaissance des conditions de la vente, s'adr. à F.-A. Jacot, notaire.

Vente d'une propriété à Neuchâtel

Le samedi 11 juin prochain, dès les 3 heures, on vendra publiquement et par voie de minute, en l'étude du notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel, la propriété que M. Ch. Prollius possède au faubourg de la Maladière en cette ville, se composant d'une maison construite depuis peu d'années et récemment restaurée, ayant 12 chambres, deux cuisines, caves, bûcher et dépendances, un verger, jardin, vigne, un autre verger avec beaucoup d'espaliers et arbres fruitiers. Sa position sur une grande route, au soleil, et d'où l'on jouit d'une belle vue, en font un séjour agréable; l'eau se trouve à proximité.

L'acheteur pourrait entrer de suite en jouissance; on donnerait des facilités pour le paiement, et la vente aura lieu sur la mise à prix de fr. 24,000.

S'adr. au notaire sus-nommé pour tous autres renseignements.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

8. Ensuite de permission obtenue, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, le jeudi 16 juin courant, à 9 heures du matin, près du monument Purry, un grand nombre de chapeaux pour hommes et femmes, des pièces de rubans tulle et taffetas, gaze, satin, dentelles, velours, des gants, 25 toques pour hommes et enfants, des casquettes et chapeaux en feutre, et nombre d'objets dont on supprime le détail.

VENTE DE RÉCOLTES

A FONTAINES.

M. Th. Challandes-Lesquereux exposera en mises publiques, aux conditions habituelles, le **lundi 13 juin**, dès les **9 heures du matin**, la récolte de **35 poses foin et esparcette**, et **10 poses avoine et orge**, situées dans les territoires de Fontaines et Fontainemelon.

10 Ensuite de permission obtenue, il sera exposé en enchères publiques et sous de favorables conditions, le jeudi 9 juin prochain, tout le matériel de l'hôtel du Poisson à Neuchâtel, consistant en meubles, literie, vaisselle, cristaux, batterie de cuisine et quantité d'objets trop long à détailler. Les montes commenceront à 9 h. du matin.

J. WALTHER, aubergiste.

A VENDRE.

11. A vendre, encore une partie de chapeaux en paille et en crin, au prix de fr. 1 à 5. Rue des Moulins 31.

12. A vendre, **une grande baignoire** aux bains rue de la Place-d'Armes.

13. A vendre environ deux quintaux de bonne choucroûte, 1re qualité, à fr. 6 le quintal, et par 25 livres à fr. 2. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

14. A vendre, un grand **potager** pour pension, en très-bon état, un billard et ses accessoires, avec jeu de billes et d'autres articles dont on supprime le détail. S'adr. à la brasserie Suisse.

Succursale A. Persoz

rue du Seyon

Reçu les gants de peau de fr. 1»80,

et à l'occasion des fêtes fédérales

de juillet, un grand assortiment de rubans satin, aux couleurs cantonales.

Au magasin des dames Lanson

Reçu un joli choix de broderies, dites **guipures anglaises**, avec les fournitures nécessaires à la confection de ce charmant ouvrage.

17. **Pour faire place, beau mobilier** à vendre, un bureau, table ovale à 12 personnes, table de salon, commode, bois de lit, table de nuit, chaises, tout à prix très-modéré. Grand'rue n° 2.

18. Pour cause de changement de domicile, à vendre un **canapé** et plusieurs **tables**, le tout en très-bon état et ayant très-peu servi. S'adr. chez M. Wilhelm, rue des Greniers n° 3.

CHAUD LAIT

de chèvre, au Tertre 18.

20. A vendre, pour cause de départ, une table ronde et un bois de lit. Rue du Pommier 4, au 1er.

Une jument anglaise (pony de la taille de 4 pieds 9 pouces) manteau bai-clair, âgée de 6 ans, de très-bonne conformation du corps et des extrémités, complètement dressée, garantie de toutes maladies rédhibitoires et de tous vices. Allure très distinguée et recommandable. A cause de sa rare beauté, il conviendrait surtout comme cheval de selle ou carrossier léger. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au propriétaire, Charles Howald, méd.-vétér., à Môtiers-Travers.

22. On offre à vendre environ 40 pieds de **gargouilles en granit**. S'adr. à Mad. Petitpierre-Dittes, à St-Blaise.

23. Pour cause de départ, à vendre à bon compte du vin blanc 1868, 1er choix, en bouteilles. S'adr. au bureau d'avis.

Guérison radicale des hernies

Soulagement instantané

Invention de nouveaux bandages anatomiques, qui, dans tous les cas où les autres bandages ont été impuissants, contient continuellement et sans fatigues les hernies anciennes, considérables ou étranglées, et les guérit même comme si elles n'avaient jamais existé, quels que puissent être les travaux journaliers du malade. La grande médaille d'honneur, la deuxième médaille d'or et quatre médailles d'argent, un brevet d'invention du gouvernement français ont été décernés à l'inventeur, M. Helwig à Paris. — De nombreuses preuves de guérisons radicales sont à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

Nouvelles ceintures et bandages pour le sexe féminin.

M. Helwig sera à Neuchâtel, mercredi et jeudi 8 et 9 juin courant, hôtel du Faucon, chambre n° 14.

Cors aux pieds

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

plus de douleur

promptes guérison au moyen des emplâtres des frères Lentner du Tyrol.

approuvés par la Faculté de médecine impériale et royale de Vienne.

Peu après avoir appliqué l'emplâtre on supporte plus facilement ses plus étroites chaussures; il suffit ordinairement de trois emplâtres appliqués de la manière prescrite par l'instruction qui les accompagne, pour détruire complétement les cors.

DÉPOT chez Buhler, coiffeur, rue de la Treille, Neuchâtel.

Maurice MULLER, jardinier

se propose de confectionner, conjointement avec son père, de belles guirlandes et couronnes en verdure fraîche, telle que mousse, lierre, buis, pervenche, etc., pour décors à la fête fédérale de chant, à 10 cent. le pied courant; il se charge aussi de faire des devises ou inscriptions en mousse, qu'on pourra enlever sans les détériorer, pour s'en servir à d'autres occasions. En conséquence il se recommande à la bienveillance de ses protecteurs et du public, les priant de ne pas tarder trop longtemps pour donner les commandes chez son père **M. Muller, rue du Neubourg 19**, où on peut voir des échantillons; chez le même on pourra aussi avoir de jolies fleurs en papier faisant beaucoup d'effet, de 25 à 60 centimes la douzaine.

A la grande fabrique de tous les objets de literie de la maison PARENT, rue du Mont-Blanc, 24, à Genève, on trouve des assortiments considérables de lits en fer de tous les modèles, depuis 13 fr. pour une place et 16 francs pour deux places; lits en bois à la Renaissance, noyer massif, à des prix très-avantageux; sommiers élastiques, ressorts perfectionnés, ouvrage garanti, depuis 15 fr. à une place et 20 fr. pour deux places, lits pliants avec sommier fixe, canapés-lits, matelas, traversins, oreillers, duvets, couvertures laine, coton et autres, crin de bœuf et de cheval, crin d'Afrique et laine pour matelas, ressorts pour sommiers et meubles. Grand choix de lits complets tout garnis, se composant de lit pliant, sommier garni, matelas, traversin, couverture, à 65 fr. pour une place et fr. 90 pour deux places; le tout en marchandises et ouvrage garanti.

28. On offre à vendre un petit potager. S'adr. rue de l'Industrie, n° 3, au rez-de-chaussée.

29. On offre à vendre pour tout de suite une armoire-casier, à peu près neuve, de 6 pds 3 pouces de longueur, sur 7 pieds 5 pouces de hauteur. Ce meuble, très-bien établi, convient surtout à un notaire ou à un agent d'affaires. S'adr. pour le voir et en connaître le prix, à Mlle Cécile Jacot à Boudry.

Bonne occasion

A l'occasion de la fête fédérale de chant, j'ai l'honneur d'annoncer à l'honorable public, que je vendrai les 16, 17 et 18 juin, sur la place Pury, un grand choix de porcelaine de France, fine et demi-fine, avec grand rabais. Les personnes qui auraient des emplètes à faire, sont priées d'attendre ces jours là, où ils pourront choisir à leur désir. Malgré le grand rabais qui sera fait, ceux qui achèteront une certaine quantité recevront encore quelque chose gratis.

Peter Herrmann.

31. A vendre un petit char à bras avec caisse à bouteilles. S'adr. rue du Neubourg 20, chez J. Spichiger, tonnelier.

32. A vendre, 150 tuiles rondes pour construire un mur à jour, ou une coulisse, rue du Musée 5.

Spécialité de monuments funèbres

Depuis le prix de **cinq francs** à prix voulu.
J.-Antoine CUSTOR, sculpteur,
faubourg du Lac n° 55, à Neuchâtel.

☞ A l'occasion de la saison, **le magasin en liquidation de M. Aug. Convert** offrira au public une nouvelle baisse de prix sur les articles du printemps. Bien que n'étant pas de l'année, ces articles sont d'une vente très courante et n'ont point eu à souffrir des caprices de la mode.

Comme la liquidation ne pourra se prolonger au delà d'un certain temps, les personnes qui désirent encore profiter des avantages exceptionnels qu'elle leur offre, feront bien de ne pas laisser passer le moment opportun.

Poils de chèvre	depuis	fr.	—»80
Indienne	»	»	—»70
Robes fantaisie	»	»	8»—
Etoffes confection	»	»	6»—
Châles d'été	»	»	7»—
Châles noirs brodés	»	»	16»—
Châles noirs barége	»	»	8»—
Un choix de cravates	»	»	—»40

et nombre d'articles dont le détail serait trop long.

Magasin LEBET-ROY

Le terme de notre liquidation étant des plus rapproché, nous nous permettons de la rappeler une dernière fois à tous ceux qui nous ont favorisés pendant de longues années, leur annonçant que l'on vendra dès maintenant à des prix exceptionnellement bas, tout ce qu'il nous reste en fait d'étoffes pour robes, parmi lesquelles on trouvera encore un bel assortiment de noirs dans les premières qualités, de même qu'un solde de châles et manteaux, et différents articles pour tapissier.

Occasion exceptionnelle

A remettre pour St-Jean ou de suite si on le désire, un magasin bien meublé avec quelques articles épicerie et mercerie. S'adr. au bureau de cette feuille.

Magasin Quinche

Sucre de **Cologne**. Raffinade.

38. A vendre un piano pour une commençante, à un prix modéré. S'adr. rue de l'Oratoire 3 au 3me; chez la même personne, à vendre une baignoire à chaise.

Jeanjaquet et Cie

(place du Port)
HAUTE NOUVEAUTÉ
Grand choix de
Demi-Parures peinture sur soie.

40 A vendre : des bois de lits et un char d'enfant, tous remis à neuf, et un jeune chien race preneur de rats, chez Michel Schilli, faubourg de l'Hôpital 6.

Briques résistant au feu

DE LA MEILLEURE TERRE DE HUPPERT
et de différentes sortes, sont toujours en provision chez le fabricant
C. BALMER,
H-1143) **à LAUSEN, Bâle-Campagne.**

Boisson hygiénique

CITRONADE ET ORANGEADE
ALGÉRIENNES

Avec ces **Extraits de citrons et d'orange** on obtient à l'instant une boisson saine, rafraîchissante et agréable.

La **citronade** s'emploie avec un grand avantage au lieu de citron, **qui fait souvent défaut ou qui se gâte**, dans tous les usages domestiques pour sauces, pâtisseries, glaces, limonades et tisanes pour les malades.

Le flacon, équivalant à **cinquante** citrons, coûte **fr. 1»50** et se conserve indéfiniment en ayant soin de le tenir bouché.

Dépôt exclusif pour la vente en gros en Suisse chez **A. MAILLARD**, rue de St-Pierre, 15, à Lausanne, et vente au détail chez les principaux épiciers de la Suisse. (H 189 L)

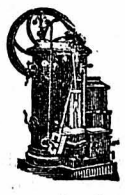

MACHINES A VAPEUR

La **Société des locomoteurs** à **Genève** construit spécialement les **moteurs à vapeur**. Les **machines verticales** (de son système dit locomoteur) qu'elle livre, avec toutes les garanties désirables, sont munies de tous les perfectionnements apportés aux moteurs à vapeur **les plus parfaits**.

M. Louis Uhler, directeur de la Société, envoie gratuitement et franco, aux **industriels, ingénieurs et agriculteurs**, qui en font la demande, une brochure traitant :

1° **Des machines à vapeur** en général.
2° **Des locomoteurs** avec description, photographie et tarif.
3° **Des résultats** obtenus chez nombre d'industriels sous le rapport de la dépense réduite du chauffage avec certificats à l'appui, relatifs aux locomoteurs et à plusieurs anciennes machines améliorées par la Société. (H 1201 X).

Aux personnes souffrantes

Pour les maladies du sexe, principalement l'*anémie* et *pâles couleurs*, ainsi que pour les longues maladies qui ont résisté aux moyens pharmaceutiques, j'ose recommander mon *remède de plantes*, qui est composé spécialement pour chaque cas, et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres remèdes d'herbages. Secondement, mon excellent *emplâtre*, qui rend les meilleurs services contre le rhumatisme et la goutte, même quand tous autres moyens sont restés sans résultats. Certificats et lettres pour preuves de guérison sont à disposition.

Mme DORMANN-GASPARINI, à Rapperswyl, Zurich.

Ardon, le 14 juin 1867.

Madame Gasparini !

Je reviens, Madame, auprès de vous pour vous prier de bien vouloir m'expédier contre remboursement un paquet de votre thé suisse universel. Vu que je me trouve grandement gêné du souffle, le paquet que j'ai pris chez vous m'a fait un grand bien, mais ma négligence à vous recourir m'a fait retomber dans les nouveaux ennuis. Si j'avais continué votre thé, je serais très-bien en ce moment ; par conséquent, Madame, veuillez me l'expédier le plus tôt possible, j'en ferai usage dès à présent ; quant au pot de pommade pour faire les deux emplâtres, je crois que les chaleurs sont trop fortes pour les poser.

En attendant, Madame, recevez mes salutations empressées. F. LEMPERT.

Sentier, le 26 juin 1867.

Madame,

Veuillez avoir la bonté de m'envoyer, contre remboursement, par la poste un ou deux paquets de thé ou un autre remède, suivant que vous le trouverez à propos, et un pot d'emplâtre. Ces derniers temps, j'ai eu un ouvrage de bureau qui m'a pris tous les moments que j'avais à moi, ce qui m'a un peu gêné. Vous aurez aussi la bonté de m'envoyer un paquet de thé et un pot d'emplâtre pour la nouvelle consultation du charpentier, auquel vous avez fait un bien extraordinaire. (Le charpentier était déclaré incurable dans les hôpitaux.)

Recevez, Madame, mes remerciments et mes salutations respectueuses. CÉSAR L.

Solliat, le 2 avril 1868.

Madame,

En suite de l'ordonnance que vous nous avez donnée, mon frère a employé tout le pot de pommade que vous aviez eu l'obligeance de nous envoyer ; il continue à boire du thé matin et soir. Depuis qu'il suit votre traitement, l'enflure a déjà un peu diminué.

Veuillez, s'il vous plaît, continuer vos bons soins, et envoyer, ce que vous trouvez qui convienne à ce jeune garçon, toujours contre remboursement par la poste, et recevez, Madame, nos sincères salutations.

ALINE R.

JEANJAQUET & Cie
Magasin de bijouterie, d'orfévrerie et d'horlogerie
au rez-de-chaussée du Grand Hôtel du Lac
PLACE DU PORT, NEUCHATEL

Nous avons l'honneur de prévenir l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'en date du 1er mai nous avons repris la succession du magasin de messieurs Jeanjaquet frères, et que nous sommes très bien assortis en articles de bijouterie et d'orfèvrerie de tous genres.

De même on trouvera chez nous un très grand choix de montres de la fabrication de nos prédécesseurs

PS. — Tous les rhabillages qu'on voudra bien nous confier seront effectués à l'entière satisfaction de nos clients, à des prix modiques et dans le plus court délai possible.

GRANDE LIQUIDATION

pour cause de changement de pays.

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Vente au 40 pour cent de rabais
Magasin en face du Temple-Neuf, à Neuchâtel

La vente ne durera plus que 15 jours. — On déduira 5 fr. pour toute somme qui dépassera 50 fr., aux personnes qui voudront profiter du bon marché.

Magasin Quinche

Dès-aujourd'hui de la **glace** au détail.

Pâte aux plantes pectorales des Alpes

inventée et préparée par Deshusses
de Versoix, canton de Genève.

L'effet de cette pâte contre la toux, l'enrouement, le catarrhe violent ou chronique, est constaté dans les rapports de médecins les plus réputés en Europe, et c'est avec raison que ce remède pectoral est regardé comme un des meilleurs et des plus efficaces contre ces maladies.

Se vend 1 fr. la boîte, à Neuchâtel chez MM. Jordan et Baillet, pharmaciens. (H 2589.)

ON DEMANDE A ACHETER.

48. De rencontre, l'on demande à acheter une malle de dame, encore en bon état. Déposer les offres au bureau d'avis.

49. On demande à acheter un petit char auquel on puisse atteler une chèvre. S'adr. au bureau d'avis.

50. On demande à acheter deux tonneaux ovales encore en bon état, contenant 1500 à 2000 pots. S'adr. à l'Evole 19.

51. F. Prysi, horloger-rhabilleur, rue du Bassin 16, au 3me étage, est chargé d'acheter des bouteilles bordelaises.

52. On demande à acheter de rencontre un harmonium en bon état. S'adr à L. Cosandier, régent, à Boudry.

A LOUER.

53. A louer, à proximité de la rue un beau logement de 7 pièces, avec jouissance d'une lessiverie et d'un petit jardin. S'adr. au bureau d'avis.

54. A louer, pour de suite, une chambre meublée pour un ou deux messieurs. S'adr. rue des Poteaux, n° 8, au 1er.

55. A louer, pour le 15 juillet, à Beau Rivage près de Monruz, un logement composé de trois chambres, cuisine, jardin et dépendances. S'adr. pour les conditions au propriétaire, à Vieux-Châtel, 2, au rez de chaussée.

56. A louer dès St-Jean prochaine, un logement, au second étage des anciens moulins de Colombier, côté Est, se composant de trois chambres et dépendances. S'adr. au notaire Bonnet, à Auvernier.

57. De suite, une belle chambre bien meublée, chez M. Wilhelm, rue des Greniers, 3, au premier.

58 A louer, à Auvernier, pour la St-Jean, un logement de 3 chambres et un de 4 chambres, avec jardin et les dépendances. S'adr. à Louis Gretillat, à Auvernier.

59. A louer deux appartements de 3 et 4 pièces avec dépendances, pour le 24 courant. S'adr. à P.-H Guyot, notaire, rue du Môle 1.

60. A louer pour le 1er juillet, une jolie chambre meublée indépendante. S'adr. au Tertre, n° 6, propriété de M. Borel.

61. Pour St-Jean, une chambre indépendante, meublée ou non meublée, avec part à une cuisine, pour une personne seule. S'adr. Grand'rue 8.

62 A louer pour de suite une grande chambre à deux croisées avec alcôve, meublée, et au soleil levant, avec cheminée, fourneau et galetas. S'adr. rue du Temple-Neuf 24, au second.

A amodier de suite à Pontarlier (Doubs), une fabrique d'absinthe en parfait état, 2 alambics, fabrication 150 litres par jour. Environ 5,000 litres absinthe, vieille marchandise, servant à la fabrication. Pour traiter, s'adresser à M. Regnaud, maison Paquette, à Pontarlier

64. Pour St-Jean, une chambre indépendante, meublée ou non meublée, avec part à une cuisine, pour une personne seule. Grand'rue 8.

A louer pour la St-Jean, un beau magasin, rue de l'Hôpital. S'adr. au bureau d'avis.

66. A louer de suite une chambre meublée, rue du Môle 3, au 3me étage.

67. A louer pour St-Jean, au rez-de-chaussée, rue du Neubourg, un emplacement composé d'une chambre, cabinet et cave, à l'usage d'entrepôt, magasin ou débit. S'adr. au bureau d'avis.

68 A louer, dès la St-Jean, deux très-belles chambres attenantes avec part à la cuisine, cave et bûcher, ainsi qu'une chambre non meublée. S'adr. à M. Næff, au bureau du télégraphe.

69. A louer, **à Cortaillod**, un bel appartement dans une maison agréablement située. S'adr. à H.-L. Vouga, notaire, au dit lieu.

70. Par suite de circonstances imprévues, on offre à louer immédiatement au Faubourg de l'Hôpital n° 35, derrière la maison de M. Terrisse-Coulon, un bel appartement de 7 pièces, avec dépendances, entièrement remis à neuf. S'adresser pour renseignemens Faubourg n° 35, au second.

71. A louer, une grande et belle chambre, avec la pension. Rue St-Maurice 11, au 3me.

72. A louer, pour St-Jean, un petit logement de deux chambres et dépendances; avec portion de jardin. S'adr. à Mad. Loup, aux Parcs n° 23.

73. A louer, dès St-Jean, dans un village en vent et à 30 minutes de Neuchâtel par chemin de fer, un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances, avec part à un jardin planté d'arbres fruitiers. Belle vue et agréable situation. S'adr. au bureau de cette feuille.

74. A louer, à 8 minutes de la ville, une jolie chambre meublée ou non, ayant vue sur le lac; des aisances seraient accordées. S'adr. à l'Evole, n° 12, au rez-de-chaussée.

75. A louer pour la St-Jean, deux belles chambres. S'adr. chez Mme Ganguillet, 35 faubourg de l'Hôpital, derrière la maison Terrisse-Coulon.

76. A louer chez M. le major Nicolet, trois appartements de 6 à 8 pièces, meublés ou non meublés, un de suite, et deux au 1er juin.

DEMANDES A LOUER.

77 On demande à louer en ville pour Noël, un appartement d'au moins 7 à 8 pièces avec dépendances, ou deux appartements de 4 pièces chacun. S'adr. poste restante, Neuchâtel, aux initiales N. B.

OFFRES DE SERVICES.

78. On offre une femme de chambre très-recommandable. S'ad. à Mad. Godet, ministre.

79. Mme Widmeyer, ruelle des Halles, 5, offre une Argovienne âgée de 20 ans, pour une place de femme de chambre ou pour tout faire, de plus une bonne cuisinière parlant le bon allemand et une fille pour une bonne cuisine.

80. Une jeune fille cherche une place pour aider dans le ménage; elle peut entrer de suite. S'adr. rue des Moulins 6, au premier.

81. Une fille de 25 ans cherche une place dans un petit ménage pour tout faire. S'adr. à M. Haudenschild, boulanger, rue du Bassin.

82 Une personne qui parle allemand et français, et qui a déjà servi dans un hôtel, demande une place de fille de chambre dans un hôtel ou dans une maison particulière. Entrée de suite. S'adr. chez Jacob Kaiser, Neubourg 26.

83. **Une brave jeune fille** âgée de 20 ans, de la Suisse allemande, connaissant tous les travaux de la maison, désire, pour se familiariser avec la langue française, trouver une place, de préférence dans une bonne famille bourgeoise, comme **femme de chambre ou bonne d'enfants.** Elle regarderait avant tout à un bon traitement, et pourrait entrer de suite. Les offres portant les initiales K. C. 303, sont reçues à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève, qui les fera parvenir. (H 1401 X).

84 Un jeune homme parlant les deux langues, désire se placer pour la St-Jean prochaine comme domestique dans une bonne maison; il sait soigner et conduire des chevaux et cultiver un jardin; bonnes recommandations. S'adresser à Mme veuve Kratzer, rue de l'Hôpital, n° 15.

85. Une jeune fille parlant le bon allemand, désire se placer tout de suite comme femme de chambre ou bonne d'enfants; elle sait bien coudre et repasser, et possède d'excellents certificats. S'adresser au bureau d'avis.

86. Une jeune fille du canton d'Argovie, bien recommandée, forte et robuste, parlant un peu le français, désire se placer pour St-Jean comme bonne d'enfants ou pour tout faire dans une honnête famille. S'adresser rue de l'Hôpital 10, au 1r ou 2d étage.

97. Un jeune homme de toute moralité, connaissant le service de café-restaurant, d'hôtel ou dans une maison de bourgeoise, sachant au besoin faire la cuisine, pourrait entrer de suite. Pour les renseignements, s'adr. à M. Perriard, restaurant des bateaux à vapeur, rue des Chavannes, n° 7, qui renseignera.

87 Une cuisinière, qui a déjà servi plusieurs années dans de bonnes maisons de ce canton, cherche pour la St-Jean une condition. Adresse à prendre au bureau.

88. On désire placer une jeune fille de 19 ans pour tout faire dans un ménage où elle pourrait apprendre le français S'adresser chez M. Schuppisser, Place d'Armes.

89. Une jeune fille connaissant la couture et d'autres ouvrages du sexe, désire se placer comme fille de chambre dans une famille honorable de cette ville. S'adresser à R. Lemp, agent, rue Purry, 4.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

90. On demande pour la St-Jean, une personne d'un certain âge et de toute confiance, pour soigner le bureau et le logement d'un monsieur seul. Adresser les offres à Mme de Pury-Blakeway, 2, Clos-Brochet.

91. On demande pour la St-Jean une domestique pour soigner et diriger un ménage. S'adr. rue du Temple-neuf 18, au plain-pied

92. On demande, pour de suite, une bonne fille, robuste, capable de faire un petit ménage et munie de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

93. On demande une jeune fille de 16 à 17 ans, d'un extérieur agréable, parlant allemand et français, pour lui apprendre à servir à table dans un hôtel. S'adr. à Mme Jeanhenri, tailleuse, rue de l'Hôpital, n° 11.

94. On demande pour de suite une jeune fille allemande pour faire le ménage, elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. au bureau d'avis.

95. On demande une fille, forte, active, sachant faire la cuisine et parlant français. S'adr. au bureau d'avis.

96. Pour remplacer une femme de chambre malade, Mad. DuPasquier-Terrisse demande de suite et pour quelques mois, une personne bien au fait du service et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adr. au Petit-Cortaillod ou au faubourg de l'Hôpital 28, au 1er.

98. On demande, pour la St-Jean, une fille sachant faire une cuisine soignée, parlant bien le français et munie de bonnes recommandations. S'adr. aux Terreaux, n° 1, de deux à quatre heures.

99. On demande, pour entrer d'ici a la St-Jean, un domestique actif et intelligent, pour soigner un jardin et faire le service de la maison. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. à M. Louis Pernod, à Couvet

100. On demande pour Londres une jeune fille recommandable et sachant parler français, pour bonne de 3 enfants; bons gages. S'adr. à Mlle Donniez, chez M. Perrier, architecte, à l'Evole.

101. Une cuisinière bien recommandée et parlant français, trouverait à se placer pour le 24 de ce mois. S'adr. rue du Temple-Neuf 20, au rez-de-chaussée.

102 On demande pour Lyon une très-bonne cuisinière d'âge mûr, de toute confiance et pouvant produire de bons certificats. Elle pourrait entrer en service vers le milieu du mois d'août. S'adr à Mad. Sacc, Vieux Châtel 7.

103. On demande de suite, dans un grand ménage des environs de la ville, une fille forte, propre, active et fidèle, capable de seconder la maîtresse de la maison. Des certificats de moralité sont exigés S'adr. à Mlle Rosine Schneeberger, rue de Flandres, à Neuchâtel.

104. On demande pour de suite une fille robuste sachant faire un bon ordinaire et soigner des enfants. — A la même adresse une jeune fille bien recommandable désire se placer dans un petit ménage ou pour garder des enfants. S'adresser chez Louis Beck, épicier, rue du Seyon.

105. On demande de suite ou pour la Saint-Jean, une domestique munie de bonnes recommandations et capable de faire tous les travaux d'un ménage. S'adr. rue du Môle 1, au 1er.

106. On demande pour la St-Jean, une servante qui sache bien faire la cuisine. Bons gages. S'adr. faubourg du Lac n° 35.

107. On demande pour de suite une fille robuste, pour soigner un ménage et travailler quelquefois à la campagne. S'adr. à M. Fritz Guinchard, commis, à Gorgier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

108, On a pris, dimanche 29 mai, au cercle du Musée à Neuchâtel, une canne en jonc avec corbin d'ivoire lisse. On est prié de la rapporter à Mosimann, desservant du Cercle

109. Dans une course à cheval, mercredi matin 1er juin, de Neuchâtel à Wavre, en passant par St-Blaise, les bords du Loclaz et le chemin du Bois-rond, on a perdu une montre en or avec remontoir au pendant, et une chaine également en or. La personne qui aurait trouvé ces objets est priée de les rapporter au bureau d'avis, contre bonne récompense.

110. Perdu aux abords de la gare, lundi 6 courant, entre 5 1/2 et 5 3/4 heures, une bourse en perles blanches avec fermoir, contenant 7 pièces de fr. 10 en or, et de la monnaie. La personne qui l'aurait trouvée, est priée de la rapporter au bureau de cette feuille, contre récompense.

111. Perdu samedi dernier, du faubourg du Crêt au cimetière, un pantalon de petit garçon, en drap gris. Le rapporter au bureau de cette feuille, où l'on récompensera.

112. Demande est faite à la personne qui trouverait l'agenda de poche de Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel, disparu le samedi 21 mai, de le lui remettre, contre récompense.

113. Perdu une portion d'une boucle d'oreille en or avec un petit diamant, en passant de la rue du Bassin à la rue de la Treille jusqu'au bureau des postes, et de là par les rues de Flandres et du Coq-d'Inde à celle du Pommier. La personne qui la trouverait est priée de la rapporter contre récompense, rue du Bassin 16.

AVIS DIVERS.

114. Un commerçant qui connaît l'allemand, le français et l'anglais et habite l'Allemagne depuis plusieurs années, cherche une place dans un bureau de cette ville ou ailleurs. S'adr. à Chr. Sperlé, carossier, à Neuchâtel

115 Les personnes à qui le soussigné pourrait devoir sont priées de lui envoyer leurs comptes d'ici au 20 courant.

E. GUINAND, architecte.

Chemins de fer de la Suisse-Occidentale.

Tarif spécial n° 6

pour le transport des bois à brûler en bûches à destination de Genève.

Le Comité d'exploitation des chemins de fer de la Suisse occidentale a l'honneur d'annoncer que le tarif spécial n° 6, pour le transport des bois à brûler en bûches à destination de Genève, publié le 1er novembre 1865, a été remanié pour être mis en harmonie avec les nouveaux poids normaux adoptés par tous les chemins de fer suisses, et sera remplacé, à partir du 1er juillet prochain, par un tarif spécial portant le même numéro.

On peut se procurer des exemplaires du nouveau tarif dans les gares de la Suisse-Occidentale et dans les bureaux du Comité d'exploitation, à Lausanne.

Lausanne, le 1er juin 1870.

Au nom du Comité d'exploitation,
L'un des Directeurs.

117. Six ouvriers menuisiers trouveraient de l'occupation à l'église catholique à Moutiers G. V. S'ad. à M. Meyerlin, directeur des dits travaux.

118. Un jeune homme de 21 ans, dont la moralité est des plus recommandable, ayant reçu une instruction soignée, et doué d'une belle écriture, connaissant en outre un peu la langue allemande, désirerait trouver une place dans un bureau quelconque, pour y soigner les écritures ou autres choses de ce genre. S'adr. au bureau d'avis.

Teinture et impression d'étoffes

M. Charles Strobel, teinturier à Morat, a l'honneur d'annoncer au public que son dépot se trouve toujours chez M. Traub, père, rue du Rateau n° 1, qui est chargé de recevoir les commandes, et où les dames peuvent voir les échantillons de tous ses nouveaux dessins. Prompte exécution et prix très-modiques.

☞ On peut se procurer à la librairie S. Delachaux, le dernier *Rapport* de la *Société neuchâteloise des Missions.*

Eglise anglaise

Le service sera célébré régulièrement à l'oratoire des Bercles pendant la saison chaque dimanche :

à 10 h. et demie du matin,
à 3 h. et demie du soir,

R. C. Wanstall B. A.
chaplain.

122. Un élève de la section pédagogique, serait disposé à donner quelques leçons de français et d'arithmétique et à aider des écoliers dans leurs préparations. S'adr. chez M. Chable, Terreaux 1.

Tir à la carabine

Jeu de quilles

Charmantes vauquilles exposées à **Montmollin**, par la Société de tir, dimanche après-midi et lundi 12 et 13 juin, invitation cordiale aux amateurs, réception très-amicale leur est réservée, Le Comité.

DEMANDE

La Banque d'Assurances sur la vie, de Stuttgart, demande de bons agents pour le canton de Neuchâtel

La remise est telle, qu'eu égard à l'excellence de l'institution, basée sur une stricte mutualité, un homme habile et actif peut vivre uniquement de l'agence.

S'adresser, franco, en indiquant les références, au soussigné, qui fournira de plus amples renseignements.

Pour la direction spéciale suisse,
à Zurich,
(H 2947 b. Z) J. WILD, directeur.

CONCOURS

pour la livraison d'environ 30 à 40,000 bouteilles de vins rouges et blancs du pays, pour les fêtes de Neuchâtel.

Les personnes qui désirent fournir des vins pour la cantine, sont priées d'envoyer des échantillons en indiquant la quantité qu'elles peuvent livrer et les prix, d'ici à vendredi 10 courant, à midi, à l'adresse du

Cercle du Frohsinn, Neuchâtel.

126. Un jeune commerçant allemand, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place de volontaire chez un manufacturier ou dans une maison de draperie et toile. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à J. N. 745 à l'expédition d'annonces de MM. *Haasenstein et Vogler, à Hambourg.* (H-29-H)

Commissionnaires - portefaix

DE LA

SOCIÉTÉ LUTZ & FAVRE

Edouard Lutz et Justin Favre, venant d'établir à Neuchâtel un service de commissionnaires-portefaix dûment autorisé par le Conseil d'Etat et le Conseil municipal du chef-lieu, avisent le public de Neuchâtel et de ses environs, que dès à présent ils mettent à sa disposition des employés capables et fidèles, pouvant exécuter des transports de toute espèce ou un travail quelconque à chaque instant et avec célérité.

La Société Lutz et Favre prend la liberté de recommander au public son institution, qui présente, quant à la modicité du prix de transport de certains objets des avantages inusités jusqu'à présent.

Les portefaix de la Société stationneront dans les principaux quartiers de la ville. **Leur coiffure est de couleur bleue** et porte l'inscription **portefaix**, et un numéro variant de 31 à 50.

Les commissions peuvent être déposées au **bureau de la Société**, Ecluse 18, et chez MM. **Bourquin et Béguin**, négociants, rue de l'Hôpital.

Quinche, épicier, rue St-Maurice.
Rayle, libraire, rue du Seyon.

Tous les livres de la bibliothèque publique doivent y être rapportés avant le 30 juin.

Jusqu'à nouvel avis F.-A. Jacot, notaire à Neuchâtel, sera à Colombier, tous les soirs, dès 7 h. et demie.

EMPRUNT A PRIMES

DE LA

duchesse de Bevilacqua La Masa

DE VINGT-CINQ MILLIONS DE FRANCS

approuvé par le Parlement national, par la loi du 6 mai 1866, et autorisé par le gouvernement italien, par décret royal du 6 décembre 1868

en raison des grands sacrifices faits par la famille Bevilacqua au profit de la Nation.

Première émission de **huit mille** séries de cent obligations de **10** francs.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

des premières **4000** séries de 100 obligations de 10 francs chacune, payables comme suit :

Fr. **5** en souscrivant c'est-à-dire du 30 mai au 10 juin 1870.
» **5** un mois après » du 30 juin au 10 juillet 1870.

Les Titres définitifs munis du timbre controle du gouvernement et portant les numéros appelés à participer aux tirages seront délivrés à l'acte du second versement.

Toutes les obligations sont remboursables en **55** années, moyennant

128 tirages trimestriels, semestriels et annuels,

avec 28,000 primes pour la somme totale de **10,029,500 francs**
réparties suivant le plan annexé au décret royal du 6 décembre 1868.

Primes principales : 500,000 — 400,000 — 300,000 — 250,000 200,000, etc., francs.

Le paiement des primes et des remboursements sera fait **tout en espèces**, un mois après chaque tirage, aux bureaux de l'administration générale de l'emprunt à Florence, avec l'intervention du Commissaire du gouvernement.

Les tirages auront lieu dans la capitale du royaume d'Italie, dans les formes indiquées au plan et avec l'assitance des fonctionnaires délégués par le ministère des Finances (Art. 9 du du décret royal du 6 décembre 1868).

GARANTIES

L'emprunt, le paiement des primes et le remboursement des obligations sont garantis par une hypothèque en première ligne prise par le gouvernement sur tout le patrimoine Bevilacqua, et par le dépôt en espèces comptant à la caisse royale des dépôts et prêts.

Premier tirage : 31 août 1870

A ce premier tirage il sera extrait **12,093** obligations remboursables avec primes en la somme de **636,900** fr. déjà déposé à cet effet à la **caisse royale des dépôts et prêts.**

Fr. 500,000 — PRIME PRINCIPALE — 500,000 Fr.

La souscription sera ouverte du **30 mai** au **10 juin** 1870, à Florence près la maison de banque contractante **B. de la Chapelle et Cie** via Pandolfini, 14, palais Medici, et à **Genève** chez M. **Jh. François**, rue de Carouge 3, qui délivre des prospectus.

Du Ministère des Finances, le 16 mai 1870.

Le Commissaire du Gouvernement,
G LONGONE.

(H. 1412 X)

BAINS DE GOURNIGEL

Ouverture le 12 juin.

Médecin de l'établissement : M. le Dr Verdat, de Berne. *Bureau télégraphique.* Communication postale journalière avec Berne. Départ de la voiture pour les bains à 2 1/2 heures de l'hôtel du Sauvage à Berne. *Bâtiment neuf* construit dans le style oberlandais et présentant tout le comfort désirable Il renferme 70 *chambres*, 110 *lits* et des *salons* particuliers avec *balcons*, d'où l'on jouit d'une vue très étendue. Tous les appartements, de même que les salons peuvent être chauffés à la vapeur.

Eclairage au gaz de tout l'établissement. Augmentation du nombre des cabinets de bains. *Douches de tous genres construites à neuf d'après les dernières données de la science.* Nouvelle promenade à la source ferrugineuse. Sources sulfureuses amenées à l'établissement Orchestre complet de 10 musiciens Pour tous renseignements, prospectus etc., on est prié de s'adresser directement au propriétaire.

(H. 2171) J. HAUSER.

Bains de Blumenstein

PRÈS THOUNE

OUVERTURE LE 15 MAI

Eaux ferrugineuses et très riches en oxide de fer carbonique. Succès distingués dans toutes les différentes formes de faiblesses du sang et des nerfs.

Les environs de l'établissement sont très pittoresques. — Une cuisine bien soignée et des prix modérés. — Pour renseignements médicaux, s'adr. au Dr Jaggi, à Uebischi, médecin de l'établissement, et pour l'administration à M. J.-R. Rutenacht, propriétaire. (H-1985)

Réunion commerciale. *Neuchâtel, 8 juin* 1870.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,	. . .	. . .	525
Compt[r] d'Escompte du Val-de-Travers,	. . .	. . .	260
Crédit foncier neuchâtelois	545	545	550
Franco-Suisse (actions)	. . .	45	70
Société de construction	75	70	75
Hôtel Bellevue	. . .	515	530
Actions immeuble Chatoney	. . .	. . .	570
Gaz de Neuchâtel,	. . .	6000	. . .
Banque du Locle,	. . .	1100	. . .
Fabrique de télégraphes électriques	. . .	. . .	460
Hôtel de Chaumont	. . .	. . .	400
Société des Eaux	. . .	380	400
Matériaux de construction	. . .	. . .	450
Salle des concerts	. . .	. . .	
Actions de la Neuchâteloise.	. . .	. . .	1100
Franco-Suisse, oblig., 3 3/4	. . .	275	285
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %	. . .	100 1/4	
Etat de Neuchâtel 4 %	. . .	. . .	500
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %	. . .	. . .	96
Nouvel emprunt municipal 4 1/2 %	. . .	100 1/2	100
Lots municipaux	. . .	13	14

132. On demande de suite une ouvrière lingère et une apprentie. S'adr. rue du Seyon 26 au second

133. On aimerait trouver de suite une personne disposée à nourir un petit enfant 2 ou 3 fois par jour. S'adresser au bureau d'avis.

134. Un bureau de cette ville cherche pour de suite un apprenti. S'adresser au bureau d'avis.

135. Une maison en vins des environs de Neuchâtel demande un jeune homme comme apprenti. Conditions avantageuses. S'adresser à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

136. Un jeune homme intelligent et recommandable trouverait à se placer comme apprenti dans une maison de commerce de cette ville. S'adresser à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

ÉCHANGE

Le directeur d'un pensionnat de **premier ordre** pour jeunes gens, situé à quelque distance de Manchester et au bord de la mer, dans une localité très-saine, désire échanger un de ses fils âgé de 12 ans, pour quelques années, avec le fils d'une bonne famille de Neuchâtel. Il offre tous les avantages de son établissement, et comme équivalent demande pour son enfant la fréquentation des colléges de la ville, et réciproquement qu'il soit traité comme l'enfant de la maison. S'adr. pour d'ultérieurs renseignements, à M. Leuba-Mentha, à Colombier.

138. Un jeune homme capable, parlant les deux langues, demande une place dans un comptoir d'horlogerie. S'adresser à R. Lemp, rue Purry 4.

139. On cherche pour de suite, une jeune personne de 16 à 18 ans, de bonne famille, pour enseigner le français dans un petit pensionnat de demoiselles. En retour, elle peut apprendre l'anglais et l'allemand. Le bureau indiquera.

140. Les jeunes demoiselles qui désireraient aller en Pologne ou en Russie, comme institutrices ou gouvernantes, peuvent s'adresser à Mad. Kosikowski, rue du Seyon 24, au 2me, à Neuchâtel.

Ponts métalliques.

Un ingénieur qui a déjà exécuté des ponts en fer, se recommande pour en faire des projets et avant-mètrés. S'adr. franco sous les initiales L. R. 602, à l'office de publicité de MM. **Haasenstein et Vogler, à Zurich.** (H. 2846 Z.)

142. Un jeune Argovien âgé de 16 ans, désire se placer en change dans une famille du canton de Neuchâtel. S'adr. à M Nicole, rue du Temple-Neuf 24

143. Une jeune couturière en robes désire trouver de l'occupation, soit en journée soit chez elle. S'adresser rue du Coq d'Inde, 8, au second.

Casino de Chanélaz

Ce magnifique établissement, dont la direction est remise à M. Jahn, maître d'hôtel à Chanélaz, est ouvert au public. Terrasses ombragées, jeux de plein air, parc avec reposoirs et abris rustiques. Vue splendide du sommet de la colline. Installations pour la pisciculture. Table d'hôte à une heure. Dîners et goûters de société. Service à la carte Vaste salle pour banquets, parties de campagne et réunions nombreuses But intéressant d'excursion pour les étrangers de passage à Neuchâtel. Etablissement parfaitement organisé pour recevoir confortablement à des conditions très-favorables, des écoles et pensionnats en course scolaire, des cercles et sociétés de toute nature.

Les amis et connaissances de M. Hipp qui auraient été involontairement oubliés dans l'envoi des lettres annonçant la mort de sa mère, Mme **Frédérica HIPP née Hauser**, décédée dans sa 87me année, sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu jeudi 9 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire : Terreaux. n° 3.

APPEL

Si disposée que doive être la main gauche à ignorer le bien que fait la droite, le public neuchâtelois ne peut avoir entièrement perdu de vue une paroisse protestante d'Autriche, à laquelle il a témoigné un vif intérêt et qui a répondu à ses bienfaits par d'émouvants accents de reconnaissance, la paroisse de Schladming, en Styrie. Le canton de Neuchâtel a joint, il y a quelques années, par deux fois, son concours à celui de l'Allemagne protestante pour procurer à cette communauté évangélique les moyens de se construire un temple et les maisons d'école nécessaires, soit dans la ville soit dans les annexes. Nous venons d'apprendre par une lettre de M. le Pr Mücke, accompagnée des signatures des principaux membres de la paroisse, que cette église vient d'être frappée d'un affreux malheur. Un incendie a consumé dans la nuit du 12 au 13 mai, 17 maisons dans la ville de Schladming. La maison de cure ainsi que l'ancien et le nouveau bâtiment d'école, où se réunissaient chaque jour 150 enfants, ont été la proie des flammes. Ces édifices n'étaient pas assurés. Le beau temple, construit aux prix de tant d'efforts et de sacrifices, a été atteint plusieurs fois par le feu, mais on a réussi à le préserver.

Le malheur qui vient de frapper cette communauté pèse doublement sur elle dans ce moment par suite de la sécheresse dont cette contrée montagneuse est atteinte depuis une série d'années et de la stérilité qui en est la suite. Les regards de nos frères protestants de Schladming se tournent vers tous ceux qui les ont secourus dans leurs besoins précédents, et nous sommes assurés que leur cri de détresse trouvera accès auprès de bien des cœurs neuchâtelois. Nous nous faisons donc non seulement un devoir, mais une douloureuse satisfaction de transmettre cet appel à nos concitoyens en leur disant avec Saint-Paul : *Ne nous lassons pas de faire le bien,* et en ajoutant : donner à temps, c'est donner à double.

Les dons seront reçus au bureau de ce journal et à la librairie Delachaux, à Neuchâtel.

Neuchâtel, 4 juin 1870.

F. Godet, professeur. François de Perrot.

Nouvelles.

Constantinople, 6 juin. — Hier, dans l'après-midi, un incendie terrible a éclaté dans cette ville et n'a pu être maîtrisé que vers minuit. L'incendie s'est propagé avec une rapidité incroyable, grâce au vent qui soufflait très-fort. L'ambassade d'Angleterre, les consulats d'Amérique et de Portugal, le théâtre de Naoum, le patriarchat arménien, plusieurs églises et mosquées, ainsi que plusieurs milliers de maisons et de magasins ont été la proie des flammes. Le quartier de Péra a énormément souffert. Il y a eu plusieurs morts et un certain nombre de blessés.

Aujourd'hui le feu flambe encore en divers endroits. La perte matérielle est incalculable. Les fils télégraphiques entre Péra et le reste de l'Europe ont été brisés. Aujourd'hui les communications ont été rétablies.

Berlin, 7 juin. — Une dépêche de Brême annonce que lundi soir un grand incendie a éclaté dans la Grunstrasse. Plusieurs maisons et magasins sont brûlés.

Madrid, 6 juin. — M. Bonel, le plus jeune des deux Anglais faits prisonniers à Gibraltar, est revenu seul dans cette forteresse pour chercher 150 mille francs exigés par les brigands pour la rançon de leurs prisonniers. L'oncle de M. Bonel reste au pouvoir des bandits.

NEUCHATEL. — Un journal de la Chaux-de-Fonds, la *Montagne*, du 7 juin, raconte un crime commis dimanche soir par M. Hirschy, propriétaire d'une ferme au Point-du-Jour, sur la personne de Polybe Nicolet, leur locataire. La victime a reçu à la tête deux coups de hache qui mettent sa vie en danger. Il a trois petits enfants, et sa femme est enceinte. Hirschy a été arrêté immédiatement ; il est réputé brutal et batailleur. Il raconte que Nicolet et Loze, un voisin, ont excité contre lui le chien de ce dernier, et c'est ce qui l'a mis en fureur. Loze affirme qu'il n'y a eu aucune provocation.

—Une pétition, que l'on peut signer au bureau du Crédit mutuel et au magasin de MM. C.-A. Petitpierre et Cie, va être adressée à la direction du 4me arrondissement postal, à Neuchâtel, pour réclamer contre la suppression, à partir du 1er juillet, du service d'omnibus circulant entre le bureau des postes et la gare, et engager la direction à insister vivement auprès de l'administration fédérale des postes pour obtenir le retrait de cette mesure. La Société industrielle et commerciale de Neuchâtel appuie cette pétition.